



Concernant ma formation à distance

Par **Imen91**, le **24/01/2017** à **19:29**

Bonjour,rrnJe vous explique inscrite à culture et formation pour 2 formations secrétaire médico sociale et pharmaceutique et j ai eu une moyenne de 16.40/20 mais le problème c'est qu'il ne veut pas me livrer mes certificats !!!! J'ai juste eu une attestation de fin de formation sauf que j'ai eu 3 ans pour la faire et jai dépasser le délai car j'avais pas fini elle ma ajouter 6 mois et une autre personne 6 mois le problème jai eu un accident à ma main je leur ai écrit un courrier pour cela !!!rnQue dois je faire pour avoir mes certificats , ma conseillère ma dit que l'attestation suffis mais moi je veux avoir ma récompense de 16,40 sur 20 !!!rrnMerci de votre aide

Par **morobar**, le **25/01/2017** à **09:37**

Bjr,rnIl n'existe aucun diplôme officiel de secrétaire médicale, assistante...délivré par l'état ou reconnu par le RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).rnLes écoles délivrent donc leur propre diplôme ou attestation de suivi d'études.rnAprès c'est la valeur qu'attache la profession à l'enseignement de cette école qui fera la différence.rnAinsi la croix rouge et le CNED (éducation nationale) organisent ces formations qui préparent, en outre, aux concours hospitaliers.